

*Les crédits*

vantage pour réaliser l'impact nécessaire. Le droit à l'égalité reconnu par la loi et la protection des lois contre la discrimination sont nécessaires pour les cas difficiles qui ne peuvent pas être réglés.

Il en tient à nous de donner l'exemple, d'appuyer nos associations communautaires, d'encourager les efforts éducatifs qui rendront tolérante, et non pas simplement tolérable, la société de demain.

**M. Ron MacDonald (Dartmouth):** Madame la Présidente, la motion d'opposition dont nous sommes saisis aujourd'hui porte sur une question que tous les députés et, je l'espère, tous les Canadiens prennent au sérieux.

Le racisme est une plaie sociale. C'est facile pour moi d'énoncer ce principe, moi qui suis blanc et anglo-saxon dans un pays qui est en majorité blanc et anglo-saxon. Mais si on prête l'oreille aux plaintes de ceux qui ont été victimes de racisme, on sait qu'il n'existe probablement aucune question sur laquelle nous, en tant que parlementaires, pourrions influencer davantage pour améliorer la situation de dizaines et de centaines de milliers de Canadiens qui appartiennent à des groupes minoritaires.

Ces dernières années, à mesure que notre société a évolué et est devenue bien plus raffinée, du moins c'est ce que l'on pense, une tendance inquiétante s'est fait jour. Il s'agit d'une intolérance croissante envers ceux parmi nous qui sont différents. Nous en entendons parler dans le domaine linguistique, dans des rapports comme celui sur l'affaire Marshall en Nouvelle-Écosse, ma province d'origine. Nous en voyons la trace chez certains éléments de notre société à propos par exemple du port du turban par les Canadiens d'origine sikh lorsqu'ils sont membres de la GRC. Elle est partout. Parfois, parce qu'elle ne fait pas surface, nous négligeons de la prendre au sérieux, et notre inaction nous rend complice de ce crime social qu'est l'intolérance.

C'est en Nouvelle-Écosse, dans ma circonscription, que se trouve la plus vaste collectivité noire au Canada, à North Preston, à East Preston et dans la région de Cherry Brook. Leurs ancêtres sont venus au Canada il y a plus de 300 ans, bien avant les miens. Pourtant, j'ai eu de la chance, car ma famille, mes enfants, moi et mes parents avons tiré avantage de la richesse du Canada. Je voudrais pouvoir dire la même chose de ces familles qui sont ici depuis beaucoup plus longtemps que la mienne et qui

vivent dans certaines de ces collectivités minoritaires de ma province d'origine, dans ma propre circonscription.

• (1310)

Depuis des centaines d'années, les autochtones du Canada sont victimes de racisme. Ils souffrent, parfois parce que les gens ne connaissent pas tout ce que ce peuple apporte et veut apporter à la société canadienne, parfois qu'ils s'en fichent complètement. Il arrive souvent que nous leur refusions le droit de participer.

Hier soir, en me préparant au débat d'aujourd'hui, je songeais au racisme. Malheureusement, nous puisons trop souvent nos idées sur le racisme dans des émissions de télévision américaines. Nous regardons ce qui se passe aux États-Unis. Et malheureusement, à peu près tout ce que je savais quand j'ai été élu député de la circonscription de Dartmouth était teinté de l'expérience que vivent les États-Unis avec leurs minorités.

De nombreux Canadiens ne savent pas que le racisme était pratique courante au Canada au cours des années 1940, 1950 et 1960. Par exemple, en Nouvelle-Écosse, dans les années 1940, des accusations ont été portées contre une dame, Viola Desmond, parce qu'elle ne s'était pas assise dans la section réservée aux noirs d'un cinéma à New Glasgow, en Nouvelle-Écosse. Cela se passait dans les années 1940.

Et dire que certains d'entre nous se demandent pourquoi les membres des communautés minoritaires parlent de la discrimination que leur inflige la société. Il faut comprendre que le Canada n'a pas à s'enorgueillir du traitement qu'il a accordé à ses groupes minoritaires.

Dans ma localité de la Nouvelle-Écosse, on rapporte un certain nombre d'incidents qui se seraient produits récemment. La commission d'enquête sur l'affaire Marshall critique de façon cinglante le système judiciaire de la Nouvelle-Écosse. J'espère que les députés des Communes et d'autres assemblées législatives du Canada, dont celle de la Nouvelle-Écosse, prendront ce rapport au sérieux et examineront les lacunes qui ont été décelées afin qu'à l'avenir la justice soit la même pour tous.

En septembre, l'Université Dalhousie a rendu public le rapport d'un groupe de travail sur la place réservée aux autochtones et aux Noirs dans le réseau universitaire de la Nouvelle-Écosse. Les auteurs de ce rapport ne sont pas tendres envers les universités de cette province.